ANNEXE 5 - STRATEGIE DU GROUPE D'ACTION LOCALE

I. Exposé de la Stratégie de Développement Local du GAL Loue Lison

Pour leur première candidature au programme européen LEADER, les élus du Pays Loue Lison avaient très tôt choisi d'articuler la démarche autour de l'appréhension des ressources naturelles comme potentiel de développement local. La stratégie LEADER s'est donc logiquement concentrée sur la préservation, la valorisation économique et la mise en lumière des éléments qui composent ces ressources naturelles, à savoir les sols et les forêts, les rivières, la géologie et l'ensemble des écosystèmes qui en découlent, ainsi que les activités qui y sont liées.

Dans un contexte environnemental global particulier et inédit jusqu'à ce jour, qui appelle à limiter l'impact de l'activité humaine sur la biodiversité, l'objectif que LEADER soit le catalyseur de plus-value économique et d'innovation sur le territoire a été maintenu en ligne de mire. Cet objectif transversal restera au cœur des débats et des actions soutenues jusqu'à la fin de la programmation.
Le choix a donc été fait d'articuler la stratégie autour de la priorité suivante :

« ***Valoriser les ressources naturelles locales, potentiel de développement du territoire*** »

Cette stratégie est cohérente et s'inscrit d'ailleurs dans la continuité de la Charte de Pays de 2001, qui, déjà, soulignait la nécessité de développer le territoire autour de ses ressources naturelles, elles-mêmes déjà considérées comme insuffisamment valorisées. Le Pays Loue Lison ayant disparu au 1er janvier 2017, la Communauté de Communes Loue Lison porte aujourd'hui le programme LEADER.

Les trois orientations qui découlent de la priorité ciblée et qui y répondent se succèdent d'une manière logique et complémentaire. Elles sont toutes associées à une personnalité emblématique du territoire.

La première orientation vise à soigner, aussi bien dans le sens de guérir que de porter une attention particulière sur le long terme. Elle fait référence à la législation environnementale introduite par Charles Beauquier qui, en 1906, fit de la Source du Lison le site emblématique de la protection de l'environnement en France. L'architecte Claude-Nicolas Ledoux, artisan de la Saline Royale d'Arc-et-Senans, est le symbole de l'harmonie réussie de l'exploitation des ressources naturelles du territoire, ici le sel et la pierre. Il a ainsi participé à la pérennisation d'une filière propre au territoire, à l'image des objectifs poursuivis dans la deuxième orientation. Enfin, la troisième orientation qui vise à aller dans le détail, en référence au vocabulaire du travail précis de l'artisanat d'art, a trouvé un écho chez Gustave Courbet. Grâce à son talent, ses peintures ont contribué à la renommée et à la promotion des paysages du territoire. La Stratégie de Développement Local se développe ensuite au sein de chaque orientation par le biais des onze fiches actions.

Orientation BEAUQUIER : Soigner les ressources naturelles, socle de l'identité du territoire

Les ressources naturelles ont généré une identité forte au territoire de l'actuelle Communauté de Communes Loue Lison. Ce territoire est apprécié pour ses vallées et ses plateaux, son réseau karstique et ses rivières, ses forêts et pâturages et l'ensemble des éléments qui constituent ses paysages. Ces derniers fournissent au territoire des ressources exploitables dont le façonnement et la mise en valeur participent pour une large part au développement de l'économie locale.

Le terme « soigner » est ici considéré dans sa double acception : soigner dans l'urgence, pour répondre aux phénomènes de pollution qu'a connus la Loue et soigner sur le long terme, au sens de prendre soin, en rapport à la fragilité des milieux remarquables de la Communauté de Communes Loue Lison. Pour que le programme LEADER aille dans ce sens, il convient de travailler dans un premier temps à la compréhension du fonctionnement particulier du karst et de son rôle dans la rapidité des transferts de pollutions issues des activités humaines vers les rivières.

La première fiche action, « Connaître, comprendre et partager les problématiques liées aux milieux naturels », travaille dans ce sens. Elle est à la base de la Stratégie de Développement Local et conditionne en partie la réussite, sur le long terme, du programme LEADER. En effet, pour valoriser convenablement les ressources naturelles, il convient avant tout de les comprendre et, surtout, d'amener les différents publics à en appréhender sur le long terme les fonctionnements et fragilités.

La seconde fiche action, « Agir sur les activités primaires pour enrayer les phénomènes de pollution directe des milieux », doit apporter aux deux principales filières du territoire, l'agriculture et la forêt, davantage de moyens pour qu'elles limitent leurs impacts sur les rivières et qu'elles agissent en faveur d'une meilleure gestion de la qualité des eaux souterraines et des sols. Ces filières jouent en effet un rôle clé vers le maintien de la biodiversité et sont la pierre angulaire d'une cohérence territoriale en faveur de la réduction de l'empreinte humaine sur son environnement.

La fiche action n°3, « Harmoniser les activités humaines aux spécificités environnementales locales », complète les fiches précédentes en offrant la possibilité aux autres acteurs du territoire d'aller plus loin dans leur propre prise en compte des enjeux environnementaux. Il s'agit bien là de réaliser autant des actions complémentaires aux programmes déjà menés sur le territoire comme Natura 2000, que de permettre la prise en compte des questions écologiques dans les stratégies locales. Cette dernière fiche action de la première orientation introduit les sujets de la seconde orientation en permettant, par exemple, de porter des projets associant agriculture, forêt et biodiversité.

Orientation LEDOUX : Cultiver les filières non délocalisables, dans le respect des ressources naturelles du territoire

La présence de ressources naturelles spécifiques a généré la formation de paysages particuliers qui influencent eux-mêmes l'organisation de la production des filières d'exploitation du territoire. Celles-ci, majoritairement composées de la filière forestière et de la filière agricole, avec le comté comme fer de lance, sont en effet difficilement déplaçables. Elles sont surtout tributaires de la qualité des ressources sur lesquelles elles se développent. Cette orientation concerne donc l'utilisation des ressources locales pour produire des denrées consommables ou commercialisables.

Le choix d'un terme emprunté à l'agriculture, « cultiver », se veut d'exprimer ici plusieurs sens. « Cultiver » renvoie avant tout au travail de la terre et à la recherche constante d'en tirer profit

pour le développement de l'homme et la croissance de sa société. Mais « cultiver » signifie également un souci de durabilité pour ne pas épuiser les ressources. Il s'agit donc dans cette orientation, qui est au centre de la Stratégie LEADER, de donner davantage de moyens aux secteurs agricole et forestier pour qu'ils se développent et se modernisent, à travers un respect accru envers leur environnement. A la jonction entre la prise en compte des conséquences de l'accroissement de l'activité et des considérations sociétales actuelles, une place spécifique a été faite aux différentes formes d'énergies renouvelables, pour permettre une meilleure autonomie énergétique de l'ensemble des acteurs.

La première fiche action de l'orientation Ledoux, « Optimiser et structurer la filière bois pour mobiliser durablement la ressource », répond aux différents enjeux de la filière forestière. Celle-ci est en réalité confrontée aux mêmes problématiques que la filière agricole, notamment quant à son organisation et ses relations avec le territoire. Elle s'interroge sur les questions de relocalisation de la consommation des productions et sur les meilleures méthodes de production, extensive ou intensive, qu'elle peut mettre en place. Le but de cette première fiche est donc d'harmoniser le développement économique local de la filière, en réfléchissant à une organisation en circuit court de celle-ci, en développant ses espaces de production et en permettant une mobilisation accrue de la ressource.

La fiche suivante, « Diversifier la production agricole pour relocaliser la consommation des denrées », intègre les questions des circuits courts au même niveau que le sujet de la diversification agricole puisque l'on constate que ce sont deux domaines généralement portés de front par les porteurs de projets. Ils constituent souvent un même projet. Après avoir étudié les marges de manœuvre, tant au niveau de la production agricole que de la valorisation des denrées, cette fiche permet donc des investissements concrets pour l'évolution de l'agriculture locale qui est aujourd'hui très tournée vers une production spécifique. Il est essentiel de noter également que la question de la diversification agricole et la valorisation en circuits courts ne doit pas concerner strictement que les questions d'aliments à destination des hommes. Après les aides en faveur d'une agriculture de proximité, les bénéficiaires pourront grâce à cette fiche, réfléchir et investir pour que s'ouvrent les portes de leurs exploitations, autant aux consommateurs, qu'aux visiteurs du territoire. Ces actions à la jonction entre la première orientation, d'un point de vue de l'interprétation et de la troisième avec les questions touristiques, se voudront être la matérialisation de l'esprit qui anime le programme LEADER.

Autre thématique abordée par le programme LEADER, les énergies renouvelables sont abordées dans le cadre de la sixième fiche, « Structurer la production d'énergies locales », qui, elle aussi, est à la croisée des filières agricoles et sylvicoles, mais pas seulement. Elle vise avant tout à réunir et mobiliser les parties prenantes pour le développement des énergies propres. Elle permettra ensuite d'analyser les projets réalisables dans ce sens et aidera enfin les investissements des projets locaux. Sur la question du bois-énergie le programme LEADER interviendra de la mise en réseau, à l'animation de la filière, jusqu'au soutien de certains équipements.

Orientation COURBET : Sculpter les ressources naturelles et humaines pour mettre en valeur les richesses du territoire

Le terme « sculpter » fait ici écho à la valorisation durable d'un objet, comme pour un artisan travaillant la matière brute issue de son territoire dans le but d'en faire une œuvre d'art finie. Dans le cas de notre territoire, on pensera dans ce cas là à la touche finale d'un peintre, à l'image de Courbet qui finalise un travail abouti. Donc, tout en préservant l'outil et le socle identitaire, et en tirant profit des richesses mobilisables, il s'agit dans cette dernière orientation de mettre en lumière l'ensemble du territoire à travers une offre touristique complète. Cette orientation vise à renforcer les liens entre les ressources naturelles et le tissu économique, notamment à travers

l'attraction d'entrepreneurs sur le territoire. Elle cherche également à promouvoir ces ressources et l'héritage patrimonial, en favorisant une offre touristique harmonisée et identifiable sur le territoire.

Pour de nombreux acteurs, les espaces naturels du territoire ne permettent pas l'accueil d'un tourisme de masse mais un tourisme plutôt vert, diffus et éco responsable. Cette situation peut se révéler être une réelle opportunité si le territoire parvient à s'inscrire dans un projet touristique durable et s'il réussit à mettre en avant ses nombreuses spécificités locales. C'est l'objectif de la fiche « Valoriser les héritages naturels, architecturaux, culturels et techniques du Pays », qui ambitionne de soutenir la préservation et la valorisation de tous ces fondamentaux qui font le charme de la Communauté de Communes Loue Lison. S'attachant à l'offre des loisirs et particulièrement au développement des nouvelles activités de pleine nature, la fiche action n°7 apportera également une attention particulière au patrimoine bâti pluriséculaire, parfois en danger de disparition, et mettre en lumière les rémanences du passé.

La huitième fiche, « Parfaire le tissu touristique du territoire pour le rendre plus attrayant et dynamique », replace l'habitant de la Communauté de Communes Loue Lison au cœur de la stratégie de valorisation du territoire. Ce sont en effet les individus, par leur accueil et leurs déplacements qui sont les meilleurs ambassadeurs de nos territoires. Ici, ceux qui ont fait le choix de tirer profit des ressources locales, auront l'opportunité de qualifier leur propre offre afin qu'elle réponde mieux aux exigences d'un public toujours plus critique, sur un marché de plus en plus concurrentiel, en particulier en termes d'hébergement. Deux des véritables forces de la Communauté de Communes Loue Lison étant la concentration de lieux d'intérêt dans un espace restreint et la proximité des acteurs locaux. Les structures de promotion du tourisme local comme l'office de tourisme se verront également disposer d'outils en faveur d'une mutualisation des moyens et d'une efficience des actions.

L'idée développée ci-dessus en faveur de la mutualisation des moyens trouvera un écho dans la neuvième fiche « Donner les conditions optimales aux porteurs de projets pour développer l'économie locale » qui donnera aux acteurs locaux la possibilité de développer les lieux de vie et d'échanges au sein des villages pour faciliter et développer les relations sociales et économiques. Enfin, ceux dont l'activité sculpte, cisèle, façonne les ressources naturelles ou plus simplement compose avec elles, de près ou de loin, se verront accompagnés ici afin que LEADER soit un élan au développement de leur activité.

Enrichir les projets par la coopération

La coopération a été saisie par les acteurs du territoire comme une opportunité d'inspiration sur des sujets précis. Du simple transfert d'expérience, la volonté du groupe s'est affermie en faveur de la construction de partenariats durables. Les trois thèmes retenus font échos aux trois orientations de la stratégie LEADER.

Une coopération internationale est souhaitée sur la thématique de l'eau et du karst afin de questionner les acteurs des différents territoires sur leur rapport à la géologie karstique et sur les bonnes pratiques qu'ils peuvent mettre en œuvre pour lutter contre l'empreinte anthropique trop forte sur ces espaces, en agriculture par exemple.

Le second thème est davantage tourné vers les pistes de développement de la filière bois qui apparaissent ici et là en Europe et dont le territoire pourrait s'inspirer. Au delà des simples échanges d'expériences, il est également espéré de travailler avec d'autres territoires au niveau régional pour la connaissance, la structuration et l'optimisation de cette filière.

Enfin, pour l'orientation Courbet, les questions touristiques seront abordées avec les territoires voisins dans l'espoir de formaliser une offre mutualisée à ces espaces qui se ressemblent. Dans la continuité des dernières fiches action, les questions de la mise en commun des moyens et de l'efficience des actions de promotion seront également abordées.
Il est désormais nécessaire de noter qu'un point d'honneur avait également été mis en avant au moment de la rédaction de la candidature LEADER. Au delà de la coopération interterritoriale, le sujet de la mise en réseau des forces vives du territoire, est très attendue avec le programme LEADER. Cette volonté amena les délégués du Pays Loue Lison à intituler le projet :

« Fédérons les sources d'énergies et tenons les promesses offertes par une nature remarquable »

Afin que le Groupe d'Action Locale et sa structure porteuse se positionnent comme catalyseurs de cette mise en réseau jugée essentielle pour le territoire, les élus du Syndicat Mixte du Pays Loue Lison ont fait le choix d'aller au-delà de la simple animation du programme. En effet, outre le rôle d'être facilitateur de projets, du moment où ils s'inscrivent dans la Stratégie de Développement Local, ils ont choisi que les membres du GAL soient initiateurs d'une dynamique dans les domaines jugés prioritaires. Il s'agira alors de créer les occasions de réunion des acteurs à la fois endogènes et exogènes en vue d'informer, d'harmoniser, de mutualiser et/ou de susciter des projets communs.

Les missions de soutien et d'accompagnement au montage des dossiers des porteurs de projet seront menées par les animateurs de la cellule technique qui, le cas échéant, dirigeront les porteurs de l'action vers les personnes ressources du territoire, capables de porter un nouveau regard sur le projet, pour plus d'interpénétrations avec ceux déjà établis sur celui-ci. Enfin, après la gestion financière et l'animation du programme, les animateurs LEADER s'occuperont de son évaluation. L'évaluation à mi-parcours s'inscrira dans le cadre de l'évaluation continue dans la mesure où le travail devra être approfondi sur l'ensemble du programme alors que les évaluations annuelles pourront choisir de prioriser certaines thématiques ou orientations du plan de développement.

En résumé, le premier programme LEADER du Groupe d'Action Locale Loue Lison s'attachera à trouver des réponses pour que continue le développement économique des territoires ruraux qui se doit d'être durable. Les thématiques abordées ici traiteront largement de sujets universels tels que produire, nourrir et consommer mieux. Elles amèneront les acteurs à échanger entre eux et ils glisseront indéniablement au fil des discussions vers un débat qui n'est pas clos sur le territoire, mais qui se doit plus que jamais d'être fédérateur : quelles méthodes pouvons-nous adopter pour répondre aux problématiques de la Loue ?
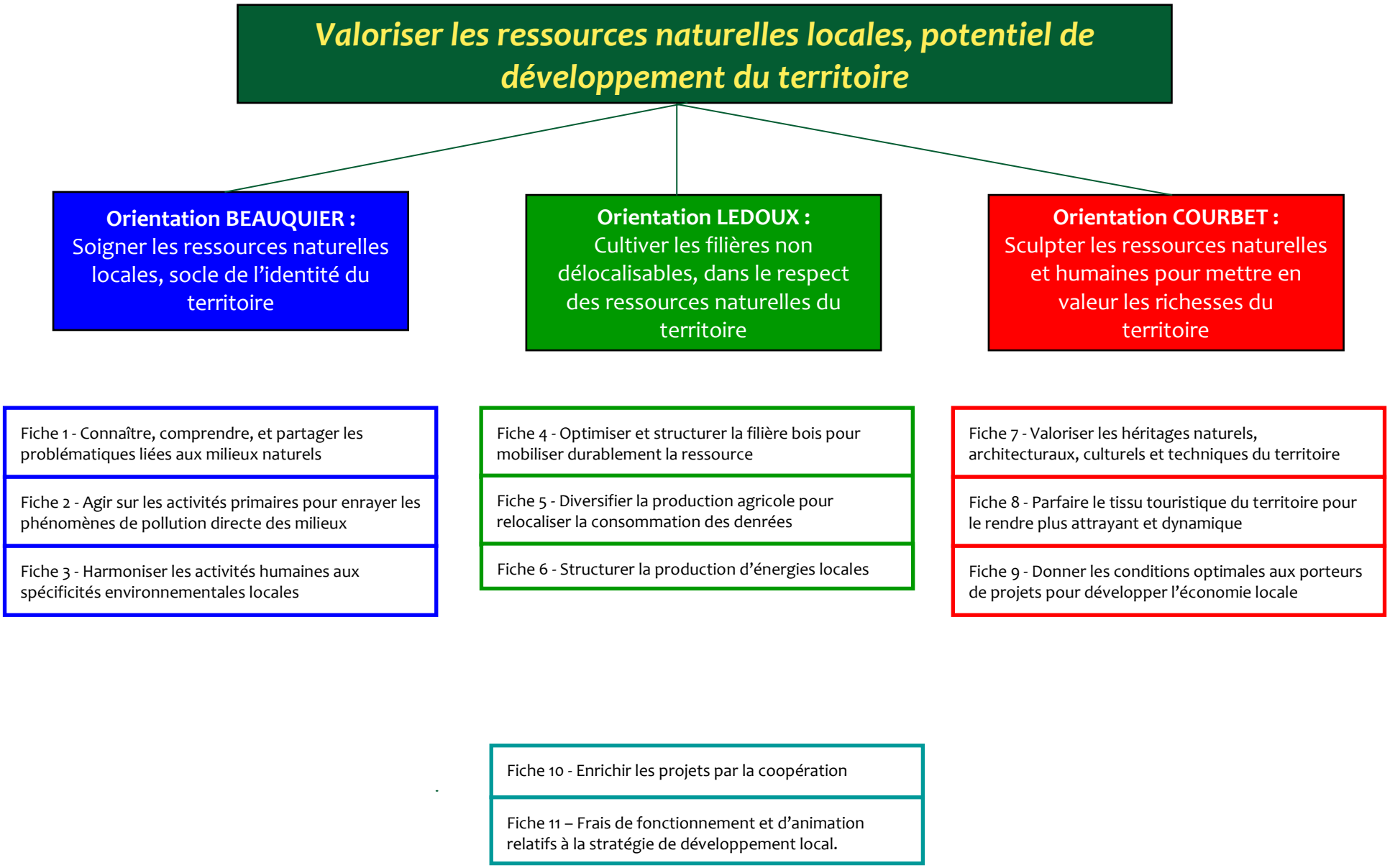
II. **Logigramme établissant le lien entre la thématique ciblée, les 3 orientations du programme LEADER et les fiches actions du GAL**